

Image not found or type unknown



Appartement occupé au maroc

Par **moun1982**, le **21/07/2017 à 16:15**

bonjour j'ai laisser les clés de mon apparte a une personne qui la liuee a une autre mais l'appartement est fermer depuis 2 ans et n'est pas habité es que je peux aller casser la porte et tous changer sérurre ect merci cordialement

Par **amajuris**, le **21/07/2017 à 17:34**

bonjour,rnrenseignez vous auprès d'un juriste connaissant le droit marocain si ce que vous voulez faire est autorisé.rnnous sommes un site de conseils juridiques de droits français.rnsalutations